

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N°38 : Février 2026



SOMMAIRE

Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA et des investigations des dispositifs de surveillance

Page 2

Frelon asiatique

Page 3

Actualités

Page 4 à 7

Un mois de janvier contrasté à tous points de vue

Une période de grand froid a marqué toute la région en début de mois. Depuis le 8 janvier, s'est imposée une météo douce et perturbée avec beaucoup de précipitations. Des apiculteurs ont pu profiter de fenêtres météo pour contrôler les réserves et l'état des colonies.

Des reprises de ponte sont observées dans de nombreux départements, une attention particulière doit être portée aux réserves des colonies.



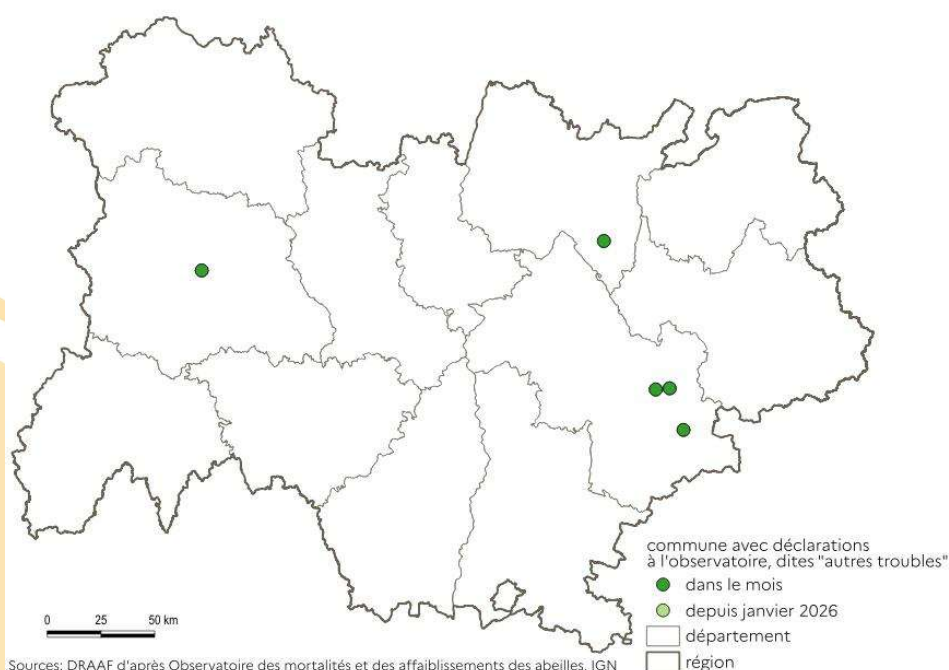
Bilan mensuel des déclarations à l'observatoire des mortalités et affaiblissements de l'abeille

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 5 déclarations au mois de janvier 2026 dans 3 départements, bien moins qu'en janvier 2025 (20 déclarations). Ces cinq déclarations ont été orientées vers la voie « autres troubles ».

Cas orientés « autres troubles » (FRGTV)

Sur les 5 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 2 n'ont pas été suivies d'une investigation. Dans le premier cas, un accompagnement téléphonique a été réalisé pour la gestion du varroa. Dans le second cas, les ruches étant désertes, l'apiculteur a jugé la visite non pertinente.

Trois déclarations ont été suivies d'une investigation par les vétérinaires de la FRGTV et les TSA conventionnés. Le varroa et les virus associés sont incriminés, souvent avec une très forte pression automnale par le frelon asiatique. Dans un des cas en Isère, l'acariose des trachées est aussi suspectée, des analyses sont en cours pour confirmer la présence d'*Acarapis woodi*.





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



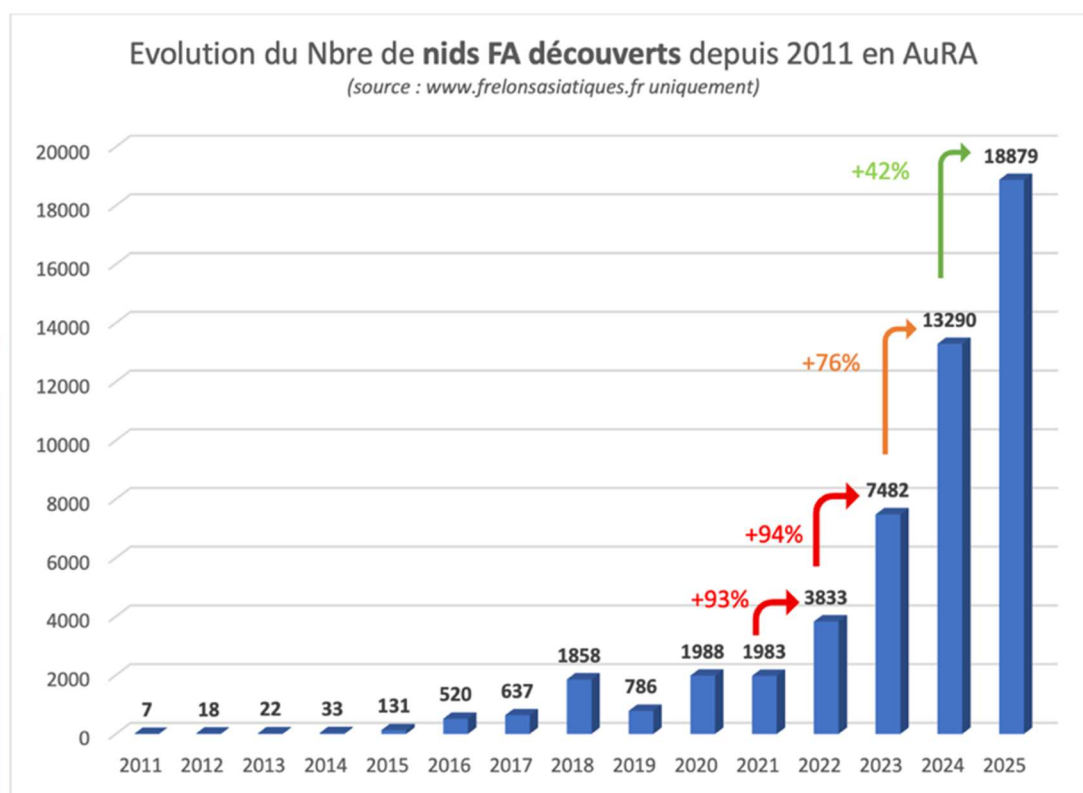
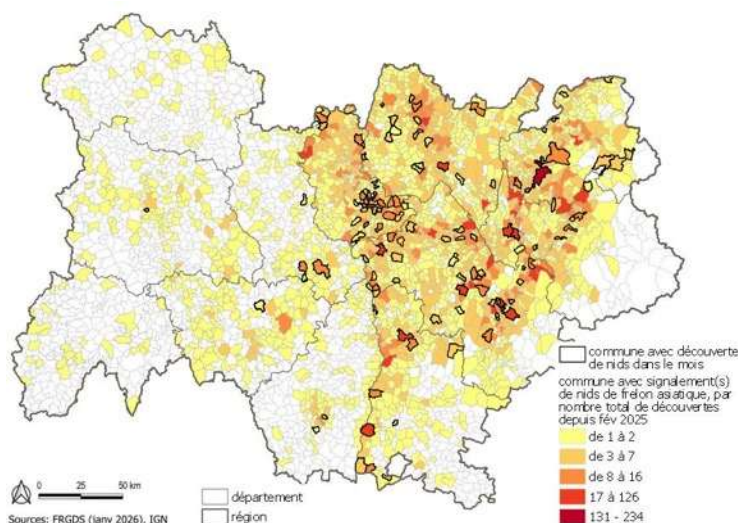
Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » (FRGDS)

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ou « FA » ci-après.

Pour ce mois de **janvier**, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré **176 nouveaux signalements de nids** confirmés. Ce mois marque la fin de campagne 2025 pour laquelle nous constatons une augmentation de **+42%** de nids de FA déclarés (**18 879 nids**) par rapport à la saison 2024 (13 290 nids).

Pour la deuxième année consécutive, cette augmentation est moins marquée: exponentielle en 2022 et 2023, elle était de + 76% en 2024, et de 42 % en 2025.

A ce stade, il est difficile d'expliquer ce ralentissement, qui est probablement multifactoriel. Figurent parmi les hypothèses avancées : la saturation de l'environnement, le piégeage de printemps, les différences inter-départementales de financement pour la destruction des nids, etc.



Préparez votre piégeage de printemps responsable pour être près dès le mois de mars: les fiches techniques ont été mises à jour pour vous y aider. Rapprochez-vous de vos GDS pour coordonner la lutte et trouver tous les conseils.



FICHE TECHNIQUE

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS



Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu
5 jours à **+15°**, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**



CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



- 1/3 bière
- 1/3 sirop de fruits rouges
- 1/3 vin (blanc ou rouge)



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères





QUELS PIÈGES ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus **efficaces et sélectifs** proposés dans le protocole régional.

Type de pièges	Adaptation au piégeage de printemps	Fondatrice/ piège/semaine	Sélectivité
Bee-vital	+++	2,6	68% 
Osaka	++	Non testé en 2025	Non testé en 2025
Jabeprod	+	1,3	79%
Ornetin	-	1,1	53%
RedTrap	-	1,0	50%
Grille Neoppi / Robida	-	1,0	40%
Vespacatch	-	0,8	62%
VespaCatch Select	-	0,5	56%

Résultats issus des remontés régionales de la campagne de piégeage 2025 pour un total de 9 607 pièges
Capacité de capture = nombre de FA moyen par piège - Sélectivité est le pourcentage de FA sur la totalité des captures



Les pièges bouteilles ou cloches sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur l'entomofaune est trop important.



À l'aide d'une affichette à proximité des pièges afin de **sensibiliser le grand public et/ou d'éviter le vandalisme**. Vous pouvez y noter qui a installé les pièges, l'objectif qui est la lutte contre l'invasion du frelon asiatique, numéro de téléphone...



PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE

EN SUIVANT ET ENREGISTRANT LES CAPTURES

- > Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : FA, FE, autres insectes
- > **NOUVEAU** Enregistrer directement vos captures sur la plateforme !
www.frelonsasiatiques.fr

Ces informations sont précieuses pour l'organisation de la lutte collective, merci !



www.frelonsasiatiques.fr



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
l'action sanitaire ensemble

INFOS
apiculture.frgds-aura@reseau-gds.com



Actualités, événements et dates à retenir

A vos agendas, c'est bientôt la période des assemblées générales !

- 7 février : section apicole GDS38
- 28 février : section apicole GDS26 et GDSA63
- 7 mars : section apicole GDS42

Les Rencontres Techniques de l'ADA AURA : au plus proche de vous !

Un moment d'échange entre apiculteurs et apicultrices, de rencontre avec les équipes de l'ADA AURA, de découverte des travaux en cours pour vous accompagner au mieux.

**Rendez-vous mardi 24 février dès 9h , dans 3 lieux de
rendez-vous au choix :**

- Saint-Babel dans le Puy-de-Dôme
- Etoile-sur-Rhône, dans la Drôme
- Barberaz, en Savoie

Pour en savoir plus: <https://www.ada-aura.org/les-rencontres-techniques-2026-proches-de-chez-vous/>



Et toujours:

Formation initiale TSA

Le GDS15 organise à l'automne une formation initiale TSA ouverte aux autres départements. Elle aura lieu **du 17 au 20 février puis du 18 au 20 mars** à Aurillac

Renseignements et inscriptions auprès de Justine Gaudré : justine.gaudre.gds15@reseauugds.com

Le Bulletin OMAA national 2024 est disponible

Le bulletin 2024 de l'OMAA, faisant le bilan des déclarations et des visites du dispositif de surveillance des « Autres troubles », est en ligne sur le site de la PESA. Vous pouvez consulter le bilan

(<https://www.plateforme-esa.fr/fr/bilan-analyse-des-declarations-de-troubles-de-sante-lomaa-et-des-visites-du-dispositif-de>) ou la note courte .(<https://www.plateforme-esa.fr/fr/note-courte-du-bilan-de-lomaa-de-2024>)

Webinaires RÉSAPI en ligne

Chaque année, les membres de RÉSAPI (les ADA-ADA France et ITSAP Institut de l'Abeille) proposent un séminaire en ligne accessible à tous et gratuit.

Retrouvez les derniers webinaires sur des sujets variés sur ce lien :

<https://www.youtube.com/@adafrance-reseaudesada3259>



5ÈME SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
résapi en ligne !

vendredi 14 novembre 8h30 - 12h
Varroa : comment y faire face ?
Présentation des **résultats des observatoires Résapi**

lundi 17 novembre 8h30 - 12h
Des outils pour **coopérer avec les acteurs** de son territoire

mardi 18 novembre 8h30 - 12h
Des **références technico-économiques** pour la filière
Les enjeux de **la qualité en apiculture**

RDV mi-octobre pour découvrir le programme détaillé et vous inscrire !

[PSIC Aethina tumida] Vidéo de sensibilisation pour les apiculteurs

Dans le cadre du projet de PSIC Prévention *Aethina tumida* porté par GDS France, une vidéo a été réalisée afin de sensibiliser les apiculteurs aux risques que représente ce petit coléoptère pour la santé des ruches. La vidéo est désormais en ligne via le site de GDS France : <https://www.gdsfrance.org/aethina-tumida-un-danger-pour-la-sante-des-ruches-en-france/> ou directement depuis la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=YmGp2ACduQ8>.

Le décret frelon est sorti fin décembre (décret n° 2025-1377 du 29 décembre 2025) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053201550>, S'il précise les modalités d'adoption du **plan national et des plans départementaux** de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, en revanche il ne précise pas **les financements** associés ni **le contenu précis des plans** (qui sont toujours en attente de validation).

Gardez en tête l'Acariose des trachées !

En début de printemps, des signes cliniques d'acariose des trachées peuvent apparaître : abeilles traînantes, présences d'ailes « en croix », colonies faibles, etc. La présence de l'acarien est aujourd'hui confirmée dans cinq régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire.



Nous vous invitons à déclarer au guichet unique de l'OMAA toute suspicion d'acariose des trachées que vous pourriez faire, ou plus généralement tous les événements de santé que vous pourriez observer. Ces informations sont utiles pour connaître les niveaux d'infestation des ruchers de la région et pour pouvoir aider les apiculteurs à faire face à cette maladie.

